



8802 - Enquête sur la situation des demandeurs d'emploi

question

Je travaille sous la direction d'un responsable. Celui-ci me demande parfois de faire enquêter sur certaines personnes désireuses de travailler sous sa direction ou travaillant déjà avec lui, pour se renseigner sur leur moralité, leur compétence et leur aptitude. M'est-il permis d'effectuer ce travail ? Eclairiez-nous. Puisse Allah vous récompenser par le bien.

la réponse favorite

Louange à Allah.

Vous pouvez accomplir cette tâche à condition de donner la priorité à la vérité et à la diligence, et d'éviter le mensonge et la tricherie. En effet, l'accomplissement de cette tâche sur la base de la vérité et de la sincérité relève de la coopération dans la bienfaisance et la piété et du bon conseil. Puisse Allah (nous) assister tous.